



AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

Concours externe et troisième concours Spécialité : Environnement, hygiène

Epreuve du 22 Janvier 2021

SUJET

Epreuve n°1: Résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 2 heures

Coefficient 3

CONSIGNES : à lire avant de prendre connaissance du sujet
ATTENTION : 2 DOCUMENTS SONT A RENDRE AVEC LA COPIE

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni un nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.
- L'utilisation d'une calculatrice non programmable et de fonctionnement autonome est autorisée.
- Les questions peuvent être traitées dans l'ordre qui vous convient.
- Tous les calculs doivent être détaillés sur la copie et les résultats doivent être arrondis au dixième

1 - Situation :

Vous êtes agent de maîtrise de la commune de Technville.

Vous devez organiser les prestations de nettoyage de 13 lieux de vente de produits frais (fruits, légumes, produits de la pêche...).

Les prestations de nettoyage sont réalisées tous les jours du mardi au dimanche ; les marchés de fruits et légumes et produits de la pêche sont de deux types :

- ☞ Les jours dits de « grand marché » qui sont les mardi, jeudi et samedi
- ☞ Les jours dits de « petit marché » les autres jours de la semaine : les dimanche, mercredi et vendredi

Votre supérieur hiérarchique vous demande d'étudier la gestion d'une partie de ces prestations:

Nettoyage journalier du marché « République »

Boulevard De la République - Technville -

1 - Repérer sur le plan en annexe 2 les zones où la prestation devra être effectuée en donnant les noms des rues. **(sur 2 points)**

2 – Quelles sont les contraintes à prendre en compte pour réaliser ce chantier ?
(sur 2,25 points)

3 - Sur le plan en annexe 2 – document-réponse 1, déterminer à l'aide de couleurs et en les fléchant dans le sens du ramassage et de l'arrosage, les circuits* de la benne ainsi que celui de la laveuse - arroseuse – balayeuse (les flèches noires indiquent le sens de circulation, sur le plan). **(sur 3,25 points)**

*Noter votre légende sur le document.

4 - Estimer le nombre d'agents nécessaire pour effectuer une prestation un jour de « petit marché » et un jour de « grand marché ». **(sur 2 points)**

5- Déterminer s'il est nécessaire de faire un remplissage complémentaire de la cuve de l'arroseuse pour assurer la prestation de lavage du marché. **(sur 2 points)**

Vous préciserez vos calculs.

6 - Le chantier présente des risques liés aux machines utilisées ainsi que des risques liés à son environnement : compléter le document – réponse 2, en listant les risques et en apportant des solutions en matière d'hygiène et de sécurité. **(sur 5,5 points)**

7 - Proposer les moyens de contrôle et les critères qui seront mis en œuvre pour évaluer la qualité de la prestation sur le document – réponse 2. **(sur 2 points)**

8 - Pour la réalisation de l'entretien du marché, vous devez informer un nouvel agent des risques encourus lors du vidage des réceptacles à déchets et du remplacement des sacs. **(sur 1 point)**

Précisez-lui la nature de ces déchets, les dangers éventuels, les risques encourus et les équipements de protection à utiliser.

2 - Dossier technique :

Annexe 1 : En quoi consiste la prestation de nettoyage ?

Annexe 2 : Plan du quartier

Annexe 3 : Photos

Annexe 4 : Informations techniques

3 - Documents-réponses :

Document - réponse 1 : Plan du quartier

Document - réponse 2

ANNEXE 1 : EN QUOI CONSISTE LA PRESTATION DE NETTOYAGE ?

Pour ce qui nous concerne, le marché de Techniville se situe sur le Boulevard de la République entre la Place de la République et le boulevard de la Liberté.

LA PRESTATION DE NETTOYAGE :

1 - **Balayage manuel** de l'espace réservé à la vente (bancs*) ainsi que de l'espace libre ouvert au public pour circuler sur les trottoirs.

2 - **Les déchets récoltés** (cagettes, sacs, résidus de fruits et légumes) lors de ce balayage manuel seront mis en tas tous les quinze mètres et présentés à la collecte (bennes à ordures ménagères d'une capacité de 14 tonnes).

La collecte se fera des deux côtés de la chaussée.

Les agents affectés à la collecte de ces résidus (rippeurs) ne sont pas autorisés à traverser la chaussée.

3 - **Lavage mécanisé** : sont compris dans le lavage : les trottoirs et la chaussée.

Caractéristiques de la laveuse-arroseuse-balayeuse de voirie :

- ☞ Laveuse arroseuse balayeuse équipée de brosses bilatérales et d'un manche sur potence utilisée par le laveur (ou lancier)
- ☞ Capacité : 8000 litres.
- ☞ Vitesse de travail : 2 km/h.
- ☞ Consommation moyenne d'eau : 180 litres par minute.

Pour assurer la prestation de lavage du marché, il est nécessaire d'arroser le Boulevard de la République ainsi que les rues adjacentes** sur une distance de 50 mètres : rue du Stade, rue des Pins, rue des Alouettes, rue de la Fontaine, rue de la Gare, rue des Jardins, rue du Sud.

Les agents doivent effectuer cette prestation dans les deux heures après le débarrasage de l'espace de vente en tenant compte de la circulation automobile qui doit rester ouverte sur le boulevard de la République, ceci en raison des contraintes environnementales et de sécurité.

*un banc : espace de vente mobile et démontable sur un marché.

** adjacente : avoisinante, limitrophe.

ANNEXE 3 : PHOTOS



ANNEXE 4 : INFORMATIONS TECHNIQUES

- ☞ Grand marché 880 mètres linéaires avec un nombre de bancs de 180.
- ☞ Petit marché 350 mètres linéaires avec un nombre de bancs de 60.

- ☞ 1 banc = 6 m de longueur x 3 m de largeur.
- ☞ Véhicules mis à disposition : 1 BOM de 14 tonnes et 1 laveuse-arroseuse-balayeuse avec un équipage pour chaque véhicule.
- ☞ Les jours de petit marché, les bancs sont regroupés dans la partie Est et des 2 côtés de la voie entre la place du Général de Gaulle et le boulevard Auguste Raynaud.
- ☞ Un agent de nettoyage traite une surface d'environ 300 m²/heure.
- ☞ L'activité de collecte et de lavage dure au maximum une heure.
- ☞ Le volume de déchets collectés les jours de grand marché représente 11 tonnes et les jours de petit marché 6 tonnes.

- ☞ Le Boulevard de la République est à sens unique de circulation de la Place de la République vers le carrefour avec le Bd. du Château d'Eau.

Document – réponse 2

Nature du chantier :

Matériels utilisés :

Produits utilisés :

Étapes de travail	Risques	Mesures d'hygiène et de sécurité à appliquer

Moyens de contrôle :

Critères de qualité retenus :